CEREMONIE D'OUVERTURE DE L'ATELIER DU GROUPE D'EXPERTS, ORGANISE PAR L'ONUDI SUR LES CHAINES DE VALEUR DE L'ANACARDE ET DU MANIOC EN CÔTE D'IVOIRE POUR L'EMPLOI DES JEUNES ET DES FEMMES

INTERVENTION DU MINISTRE DE LA PROMOTION DES PME

Abidjan, le 26 novembre 2019

-Monsieur le Directeur de Cabinet du Ministre du Commerce et de l'Industrie ;

-Monsieur le Coordonnateur Principal de l'ONUDI pour les initiatives agroalimentaires en Afrique ;

-Monsieur le représentant Pays de l'Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI) ;

-Messieurs les Présidents des Organisations professionnelles de PME ;

-Messieurs les Directeurs Généraux ;

-Mesdames et Messieurs les Directeurs Centraux et Chefs de services ;

-Messieurs les Experts ;

-Mesdames et Messieurs les Chefs d'entreprises ;

-Mesdames et Messieurs de la Presse ;

-Honorables invités, Mesdames et Messieurs, tous en vos rangs, grades et qualités.

Je voudrais vous saluer et vous dire combien je suis heureux d'être parmi vous ce matin, à l'occasion de la réunion du Groupe d'experts sur le projet de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) : « Chaînes de valeur du manioc et du cajou en Côte d'Ivoire pour l'emploi des femmes et des jeunes.

Il me parait pertinent, à l'entame de mon propos, de faire remarquer que la thématique qui nous réunit ce jour revêt une importance particulière et ce, pour au moins trois principales raisons.

En premier lieu, elle mobilise les experts autour de deux spéculations majeures : le manioc et l'Anacarde qui sont aujourd'hui incontournables dans l'économie et les habitudes alimentaires d'un grand nombre d'ivoiriens.

Ensuite, elle touche deux franges sensibles de la population ; c'est-à- dire la jeunesse et la femme qui sont également au cœur de la politique économique et sociale du Gouvernement.

Elle vise enfin à traiter l'épineuse question de l'emploi par l'identification d'actions ciblées visant à contribuer à offrir aux jeunes et aux femmes, des opportunités d'emplois décents dans des activités liées à l'agroalimentaire.

C'est donc à juste titre qu'il me plait, au nom du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Alassane OUATTARA, d'adresser à l'ONUDI, à travers son représentant Pays, toute la gratitude et les remerciements du Peuple ivoirien, pour cette initiative qui cadre parfaitement avec la vision de développement impulsée par le Chef de l'Etat, et mise en œuvre par le Gouvernement conduit par Son Excellence Monsieur Amadou Gon COULIBALY, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Budget et du Portefeuille de l'Etat.

J'associe à ses remerciements tous les experts internationaux et nationaux, les dynamiques chefs d'entreprises et l'ensemble des acteurs mobilisés ce jour, pour contribuer à ces réflexions,

aux termes desquelles les possibilités de croissance d'emplois durables et décents pour les femmes et les jeunes, dans les PME des chaînes de valeur sélectionnées, devraient pouvoir être élargies.

Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,

La Côte d'Ivoire, sous le leadership de Son Excellence, Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, s'est donné pour ambition d'atteindre le cap de l'émergence avec pour pilier, selon l'axe stratégique 3 du Plan National de Développement (PND) 2016-2020, « l'accélération de la transformation structurelle de l'économie par l'industrialisation ».

A travers cet axe, le Gouvernement consacre le renforcement du tissu industriel porté essentiellement par le secteur privé et plus particulièrement par les PME, comme la trajectoire idéale pour parvenir à l'émergence.

Le développement du secteur privé et des PME se positionne ainsi comme un levier important pour parvenir à la transformation structurelle de notre économie, en opérant sa transition du socle économique du secteur primaire vers l'industrialisation et les services.

Ainsi, conformément à cette vision de faire des PME le moteur de la croissance de notre économie, le Gouvernement s'est doté d'une ambitieuse stratégie d'appui au développement des PME dénommée « Programme Phœnix ». Ce programme vise en effet, à créer une masse critique de PME compétitives, dynamiques et innovantes capables de contribuer de manière significative, au développement socio-économique de la Côte d'Ivoire. La mise en œuvre de ce programme assurée par l'Agence Côte d'Ivoire PME est en cours d'exécution.

S'agissant spécifiquement des PME manufacturières, l'objectif principal du Gouvernement est d'accroitre de manière significative la contribution de ce secteur à la création de richesses et d'emplois. Les mesures et actions en cours visent ainsi à porter l'apport du secteur secondaire de 25% en 2016 à 30% en 2020.

En ce qui concerne les deux filières qui sont au centre des réflexions de ce jour, il convient de relever que d'importants efforts sont consentis par le Gouvernement, avec l'appui de partenaires au développement, pour faire d'elles des spéculations porteuses et pourvoyeuses d'emplois et de richesses.

En effet, ces dernières années, la filière anacarde a constamment bénéficié du soutien de l'Etat et grâce aux mécanismes à forts impacts mis en place par le Gouvernement, la Côte d'Ivoire a réussi à occuper la première place de productrice mondiale devant les pays comme l'Inde et le Vietnam.

Cette filière emploie aujourd'hui plus de 1 million 500 mille personnes à travers les différents maillons de la chaine de valeur.

En vue de faire face au défi de la transformation, le Gouvernement a lancé avec le concours de la banque mondiale le projet d'appui à la productivité de la filière cajou d'un montant de 262 millions de dollars, soit environ 150 milliards de francs cfa avec pour objectif de porter à l'horizon 2020 la transformation locale à 50%.

Pour ce qui est du manioc, il s'agit inéluctablement de l'industrie dont le produit phare est perçu comme un élément d'identification de l'ivoirien partout dans le monde. Le manioc est l'une des rares spéculations qui est produite sur environ 80% du territoire ivoirien et fait partie des habitudes alimentaires de la plupart des pays de l'Afrique de l'ouest.

Dans cette dynamique, le Ministère de la Promotion des PME envisage, avec des partenaires techniques comme le Centre National de Recherche Agronomique (CNRA) et la Société Ivoirienne de Technologie Tropical (I2T), l'installation à travers le pays, de petites unités de transformation de nos produits agricoles dont le manioc et l'Anacarde.

Toutefois, malgré ces potentiels et le soutien continu de l'Etat, les PME évoluant dans ces chaines de valeurs agricoles font face à des défis plus accrus que les autres secteurs d'activités, en témoigne le ratio élevé d'entreprises non formalisées dans ces filières.

C'est pourquoi, je voudrais une fois de plus, saluer cette initiative qui permettra de soutenir les efforts du Gouvernement dans ces secteurs afin de les pousser vers plus d'industrialisation.

Monsieur le Coordonnateur Principal pour les initiatives agroalimentaires en Afrique,

En ayant porté votre choix sur la Côte d'Ivoire pour la mise en œuvre de votre projet, vous avez fait un choix juste et utile car la modernisation des chaines de valeurs agricoles notamment, celles que cible votre projet ; à savoir le manioc et l'anacarde sont identifiés par notre pays comme levier essentiel pour son développement économique.

Par conséquent, je voudrais espérer que les résultats de vos travaux de ce jour contribuent à renforcer les mécanismes qui sont déjà mis en place, afin de faire des filières manioc et anacarde, de véritables piliers de développement économique de la Côte d'Ivoire.

Pour ma part, je voudrais vous assurer de la disponibilité de mes services à vous apporter tout appui nécessaire à la bonne conduite de vos projets. Il vous permettra ainsi d'atteindre les objectifs de transformation structurelle de notre économie par la création d'emplois durables et décents.

C’est sur cette note d’espoir que je voudrais déclarer, ouverts les travaux du Groupe d'Experts sur les chaînes de valeur du manioc et de l’anacarde en Côte d'Ivoire pour l'emploi des femmes et des jeunes.

Je vous remercie de votre aimable attention.